

Tableau des protections

MUTILATION OU PERTE D'USAGE	
De deux des parties du corps suivantes : main, pied, bras, jambe ou vue d'un œil	500 000 \$
De l'ouïe des deux oreilles et de la parole	500 000 \$
D'une main, d'un pied, d'un bras ou d'une jambe	250 000 \$
De l'ouïe des deux oreilles ou de la parole	250 000 \$
De la vue d'un œil ou de l'ouïe d'une oreille	75 000 \$
D'un doigt ou d'un orteil (par doigt ou par orteil)	5 000 \$
DÉCÈS POUR UN ASSURÉ DE 24 ANS OU MOINS	
Décès accidentel, à bord d'un véhicule de transport public	1 000 000 \$
Décès accidentel, autrement que dans un véhicule de transport public	40 000 \$
Décès non accidentel	20 000 \$
DÉCÈS POUR UN ASSURÉ DE 25 ANS OU PLUS	
Décès accidentel, à bord d'un véhicule de transport public	1 000 000 \$
Décès accidentel, autrement que dans un véhicule de transport public	100 000 \$
FRACTURE	
Du crâne, de la colonne vertébrale, du bassin, de la hanche	3 500 \$
D'une côte, du sternum, du coccyx, du larynx, de la trachée, de l'omoplate, de l'humérus, de la rotule, du tibia, du péroné, du fémur	1 000 \$
De tout autre os non mentionné ci-dessus	250 \$
COMA	
D'une durée de 96 heures consécutives ou plus	40 000 \$
FRAIS HOSPITALIERS ET PARAMÉDICAUX	
Frais de transport d'urgence	10 000 \$ max.
Hospitalisation	75 \$/jour, max. 30 jours
Soins d'un infirmier diplômé	50 \$/jour, max. 30 jours
Achat ou location d'une canne, de béquilles, d'un vêtement compressif ou d'une marchette	500 \$ max.
Location ou achat d'un fauteuil roulant	5 000 \$ max.
Achat d'un premier appareil auditif ou œil artificiel	700 \$ max.
Remplacement de lunettes ou de lentilles cornéennes	300 \$ max.
Achat ou location d'une orthèse	400 \$ max.
Frais dentaires	250 \$/dent, 1 250 \$ max.
Honoraires d'un chiropraticien, ergothérapeute, ostéopathe, physiothérapeute, orthothérapeute	25 \$/traitement, 250 \$ max.
Frais de transport et séjour pour suivi de traitement (plus de 50 km)	75 \$/jour, max. 10 jours
FRAIS LIÉS AUX ÉTUDES	
Cours privés	30 \$/h, 3 500 \$ max./accident
Transport scolaire	15 \$/jr, 150 \$ max./accident
Réorientation	4 000 \$ à vie
Droits de scolarité déjà engagés	2 000 \$ max./accident
Compensation pour la perte d'un emploi d'été	850 \$/mois

Pour obtenir plus de renseignements ou pour souscrire **Accirance Élite**, composez dès aujourd'hui le numéro sans frais:

1 877 888-4873

Nous sommes disponibles du lundi au vendredi entre 8 h et 21 h, et le samedi, entre 8 h 30 et 16 h 30, sauf les jours fériés.

ou visitez:

desjardins.com/accirance

Le présent dépliant résume la nature et les conditions d'**Accirance Élite**. Il n'a aucune valeur contractuelle. Pour obtenir des réponses à toute interrogation quant à la nature et aux conditions d'**Accirance Élite**, reportez-vous au contrat d'assurance qui contient l'ensemble des conditions et des modalités qui s'y rapportent. De plus, vous noterez que des exclusions et des restrictions peuvent s'appliquer.

 **Desjardins**
Assurances
VIE • SANTÉ • RETRAITE

Desjardins Assurances désigne Desjardins
Sécurité financière, compagnie d'assurance vie.

 Ce document est imprimé sur du papier Rolland Enviro.
100 %

Accirance
Élite

 **Desjardins**
Assurances
VIE • SANTÉ • RETRAITE

01140 F03 (2017-07)



Vous ne pratiquez aucune activité à risque?

Pas besoin d'être casse-cou pour s'exposer aux risques d'accidents. De nombreuses personnes se blessent en effectuant des tâches ou des activités tout à fait ordinaires : une corvée de grand ménage, un projet de rénovation, une marche de santé.

+ PLUS DE 7 000 CANADIENS
SONT HOSPITALISÉS
CHAQUE ANNÉE À LA SUITE
DE CHUTES SUR LA GLACE

Il existe peu de situations où l'on pourrait se passer d'une assurance en cas d'accident

Nous sommes souvent mieux couverts pour nos biens (voiture, habitation, bijou) que pour nous-mêmes. Un accident peut survenir dans toutes les situations de la vie quotidienne et occasionner des dépenses supplémentaires.

Sans toutefois penser que nous sommes invincibles, on croit souvent à tort que ça n'arrive qu'aux autres.

Vous êtes couvert par une assurance collective?

Accirance Élite est une assurance accident complémentaire à votre assurance collective :

- Elle offre des protections qui ne se trouvent pas toujours dans votre contrat d'assurance collective (ex. : coma).
- **Fait intéressant** : vous pouvez recevoir les prestations prévues par **Accirance Élite**, et ce, même si vous recevez déjà une prestation de votre assurance collective.
- Elle paye un montant forfaitaire ou rembourse les montants raisonnables engagés pour les frais hospitaliers et paramédicaux ainsi que pour les frais liés aux études afin de vous permettre de les appliquer là où vous en avez le plus besoin.

Votre budget est restreint?

Accirance Élite offre une prime abordable et permet le paiement mensuel, ce qui facilite la tenue du budget familial.

Vous trouvez que c'est long et difficile de s'assurer?

Pour souscrire à **Accirance Élite**, vous n'avez à répondre à **aucune** question médicale. Vous pouvez vous assurer en quelques minutes par téléphone.

Tout comme nous, vous croyez nécessaire d'assurer tous les membres de votre famille

Accirance Élite permet d'assurer tous les membres d'une même famille dans un seul contrat. Chaque assuré supplémentaire bénéficie d'une **diminution de prime de 3 \$ par mois**, voilà un avantage considérable!

	PRIME MENSUELLE 1 ^{ER} ASSURÉ	PRIME MENSUELLE PAR ASSURÉ SUPPLÉMENTAIRE
Enfant (0 à 17 ans)	5,95 \$	2,95 \$
Femme	6,95 \$	3,95 \$
Homme	9,95 \$	6,95 \$



Vous craignez ne pas être en mesure de prendre soin de vous-même à la suite d'un accident?

En adhérant à **Accirance Élite**, vous bénéficiez gratuitement de services d'assistance téléphonique pour vous accompagner et vous aider au moment où vous en avez le plus besoin!

- Assistance convalescence
- Assistance psychologique
- Assistance à la liquidation de succession